

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 3 (1973)
Heft: 10

Artikel: Un appareil acoustique? : Pourquoi? Comment?
Autor: R., J.-P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un appareil acoustique?

Dans un précédent article — voir « Aînés » n° 9 — nous avons, en compagnie de Mlle Suzanne Schinz, secrétaire sociale de la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité (SRLS), essayé de dissiper l'atmosphère de malentendu et d'incompréhension dans laquelle baigne souvent la surdité. Nous allons aujourd'hui vivre l'activité d'une des centrales d'appareils acoustiques dont dispose cette société à but exclusivement social et d'utilité publique. Nous saurons ainsi ce qu'il faut faire — ou ne pas faire — lorsqu'on veut acquérir un tel appareil.

Diagnostic médical avant tout

Une dame du Jura vaudois se sentait devenir dure d'oreille. Elle se rendit chez un commerçant spécialisé dans la vente d'appareils acoustiques. Comme la dépense était forte et qu'elle n'était pas très fortunée, elle s'adressa à son pasteur pour obtenir une aide financière. Celui-ci exigea une visite chez un médecin ORL. La centrale SRLS lui prêta un appareil d'entraînement; au bout d'un mois elle revint en disant: « C'est merveilleux, j'entends le son des cloches... sans appareil! » Cette dame ne souffrait en effet que d'un bouchon de peau, éliminé par un court traitement, et c'est ce bouchon qui lui faisait penser à tort qu'elle devenait sourde!

Cette anecdote, c'est Mme Chabloz, directrice de la centrale de Lausanne, qui nous la raconte, démontrant ainsi qu'on évite des faux-pas fâcheux si l'on suit une filière normale. « Il faut absolument, nous dit Mme Chabloz, qu'une surdité soit l'objet d'une investigation et d'un diagnostic médicaux; seul le médecin peut dire si un appareil est nécessaire ou s'il faut préférer un autre traitement. »

Pour mieux comprendre, imaginons le cas d'une personne souffrant de surdité et franchissons avec elle les diverses étapes de son appareillage.

Un parcours logique et précis

D'abord, le diagnostic du médecin ORL décèlera le type de surdité et son degré. Il fera à notre patient un audiogramme tonal, c'est-à-dire une courbe caractéristique de perception des sons. Toutefois, cet audiogramme tonal ne sera pas suffisant. Il est encore nécessaire de procéder à un audiogramme vocal: courbe caractéristique de perception des mots et des phrases. On comprendra que l'audiogramme vocal est très important, car l'appareil souhaité aura pour fonction essentielle de permettre une meilleure perception de ce qui se dit, et non pas des bruits et des sons.

Pourquoi? Comment?

L'audiogramme vocal se fait chez l'acousticien, le magasin de votre choix ou une des centrales SRLS. Nous pensons avoir été assez catégorique pour que vous exigiez cet audiogramme vocal si important.

Une fois en possession de ces deux audiogrammes, l'acousticien prendra l'empreinte de l'oreille et confiera à un mécanicien-dentiste le soin de fabriquer un moulage qui permettra de procéder aux essais. On pratiquera ces essais dans une chambre insonorisée, où un haut-parleur diffusera des mots et des phrases, ce qui permettra au patient de trouver l'appareil qui lui convient le mieux. Il s'agit de tâtonner, car il y a tant de types de surdité et tant de modèles d'appareils que le choix n'est pas aussi mathématique et rigoureux que le choix de verres de lunettes par exemple. Mme Chabloz nous avoue qu'elle procède à une moyenne de trois essais par appareil. Ainsi, pour 1972, elle a fait 678 essais d'appareillage, dont une centaine n'ont pas abouti alors que 180 appareils étaient vendus. « Chez nous, ajoute Mme Chabloz, une séance d'essai dure une bonne heure. Ensuite de quoi nous prêtons un appareil d'entraînement correspondant à la surdité de notre client et qui lui permettra de se rendre compte s'il supporte cette prothèse auditive. »

Nouvel essai un mois plus tard qui aboutira à la décision définitive. Vous voyez quel soin on prend pour procéder à l'appareillage et il serait faux de penser qu'on peut tout de suite offrir le meilleur appareil possible sans en avoir essayé d'autres. A ce propos, les centrales SRLS sont particulièrement bien équipées puisqu'elles disposent d'une centaine de modèles différents: de quoi satisfaire les plus difficiles!

Un appareil dure de cinq à dix ans; il est possible que la surdité du patient évolue au point que l'appareil jadis

SOCIÉTÉ ROMANDE POUR LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DE LA SURDITÉ

Son but: renseigner et défendre les intérêts des durs d'ouïe de manière non lucrative

Son action: amicales des durs d'ouïe, revue « Aux écoutes », cours de lecture labiale, centrales d'appareils acoustiques dépositaires de la plupart des marques et modèles

Conseils - essais - comparaisons - service après-vente gratuit - pas d'obligation d'achat

Lausanne	: rue Pichard 9	(021) 22 81 91
Genève	: Longemalle 7/Port 4	(022) 21 28 14
Neuchâtel	: Fbg de l'Hôpital 26	(038) 24 10 20
Sion	: Av. de la Gare 21	(027) 2 70 58
Fribourg	: rue St-Pierre 26	(037) 23 22 95

prescrit ne soit plus conforme. Il faudra donc le changer avec autant de soin qu'à la première acquisition.

Pour parler brièvement du problème financier, disons qu'un appareil acoustique coûte entre Fr. 500.— et Fr. 1150.—. Relevons toutefois à ce sujet que la Fondation suisse Pour la Vieillesse (Pro Senectute) s'est vu accorder des crédits supplémentaires destinés exclusivement au paiement de tels moyens auxiliaires. Ainsi, dès le 1^{er} juillet de cette année, il est possible d'obtenir gratuitement un appareil acoustique si votre revenu annuel ne dépasse pas Fr. 20.000.— et votre fortune Fr. 30.000.—. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

« Nos centrales restent en tout temps à la disposition des durs d'ouïe, qu'ils aient acheté leur appareil chez nous ou pas; nous pratiquons également le dépannage: en cas de défectuosité d'un appareil, nous avons des « réserves de secours » que nous prêtons jusqu'à réparation de l'appareil du patient. »

Ouvrez l'œil!

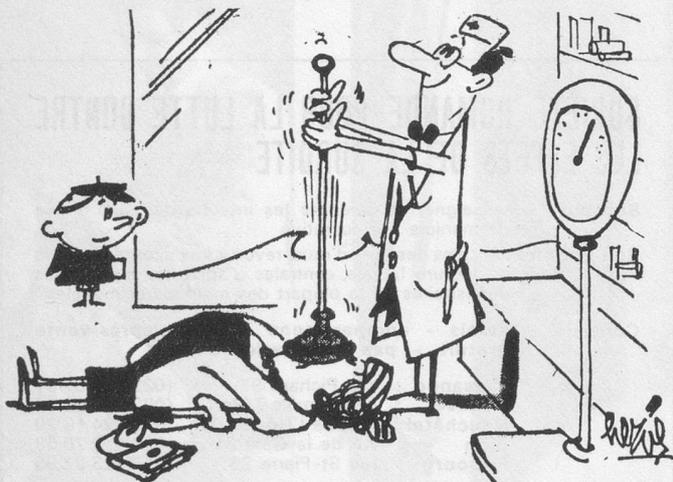
Cette dernière précision de Mme Chabloz sera certainement très utile. Terminons par un conseil pressant et par une autre anecdote révélatrice.

Le conseil: exigez de votre fournisseur les différentes opérations que nous venons de décrire; elles sont la garantie d'un bon appareillage. Et ne vous laissez pas attraper par des gens plus préoccupés de vendre que de rendre service.

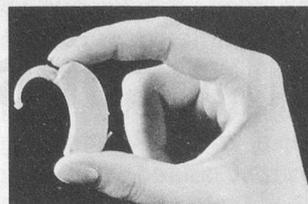
L'anecdote: une dame de Payerne avait rempli le coupon de documentation qu'on trouve très souvent au bas d'une publicité pour appareils acoustiques. Au lieu de lui envoyer la documentation demandée, l'acousticien est venu lui-même à domicile; il a procédé à un audiogramme tonal, à un moulage et a fait signer un bon de commande pour un appareil à livrer le mois suivant. Entre-temps, la patiente a eu mal à l'oreille et s'est rendue chez le médecin qui lui a enlevé... un bouchon! Elle a eu beau, par la suite, décommander en bonne et due forme l'appareil inutile: elle avait signé... elle a dû payer!

A bons entendeurs... un sourd avisé en vaut deux!

J.-P. R.



— Vous avez toujours le nez bouché? (Dessin de Hervé-Cosmopress)



Durs d'oreille? GRATIS

Toute personne soucieuse d'une bonne audition peut obtenir **gratuitement** notre petit appareil factice en plastique. Veuillez nous envoyer le bon ci-dessous muni de votre adresse.

Centre acoustique Sigmund Schwarz. Appareils et lunettes acoustiques, Hottingerstrasse 4, 8032 Zurich, Tél. 01-47 45 87.

Envoyez-moi gratis et franco votre petit appareil factice en plastique. Reste ma propriété.

Nom : _____

Adresse : _____

Localité : _____

Age : _____

Pour tous les âges



pour votre défense



Vivez mieux, achetez

OFFRE SPÉCIALE D'AUTOMNE

5 jours à **FINALE LIGURE** (Méditerranée)

HOTEL INTERNATIONAL, situé directement au bord de la mer, cuisine du patron, ambiance familiale

Fr. 245.— par personne, tout compris

soit :

- transport en car moderne et confortable
- pension complète y compris le service
- mais sans les boissons
- le logement en chambres à 2 lits, eau courante

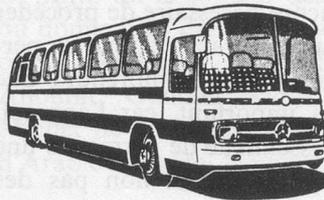
Sur place possibilités d'effectuer à bord de notre car de petites excursions

Suppléments :

- chambres à 1 lit Fr. 35.— par personne
- douche ou bain Fr. 25.— par personne

Renseignements et inscriptions: à votre agence habituelle ou à

Voyages Le Coultre



1188 Gimel

Tél. (021) 74 30 36 ou 35

1005 Lausanne, Marterey 15

Tél. (021) 22 14 43